

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

DOCUMENT PSELL N° 114

JUILLET 1999

LES PERSPECTIVES FAMILIALES :

**Les femmes peuvent-elles choisir librement entre leur vie familiale
et leur vie professionnelle ?**

Envisagent-elles de concilier les deux ? Comment ?

par

Anne AUBRUN

CEPS/Instead

Differdange

Grand-Duché de Luxembourg

1998

Présentation du programme P S E L L . 2

Les informations présentées dans ce cahier proviennent du programme PSELL.2 développé par la Division "Population et Ménages" du C.E.P.S./Instead. Le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un instrument exceptionnel permettant de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui y vivent depuis 1985 : le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL).

Dans le cadre de ce programme, de nombreuses informations sont récoltées chaque année sur les principaux aspects de la vie de la population du pays :

- conditions de logement, équipement et composition des ménages
- principales dépenses
- précarité
- endettement
- position scolaire des enfants
- position socioprofessionnelle des adultes
- revenus, ...

En 1994, cette étude a fêté son dixième anniversaire. Sur le plan scientifique, cet événement représentait certainement un succès parce qu'il est très rare qu'un même programme de recherche puisse être développé sur une période aussi longue. Une large part de ce succès revient toutefois aux milliers de personnes qui, au fil des années, ont accepté de recevoir chez elles nos enquêteurs et de participer à ce vaste programme ; par leur contribution, elles ont permis de réunir un capital de connaissances inestimable, couvrant dix ans de la vie de la population de notre pays.

Les données récoltées ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiées pour la plupart au CEPS/Instead dans les séries suivantes :

- ☞ Documents PSELL (voir liste en annexe)
- ☞ Notes de Recherche
- ☞ PSELL INFO
- ☞ ECOCEPS.
- ☞ Population & Emploi - Série "Conditions de vie"

A partir de 1994 l'échantillon de l'étude a été rénové. Il compte désormais 8232 personnes réparties dans 2978 ménages (avant pondération). Cet échantillon évolue comme la population du pays. Il prend en compte les naissances, l'immigration, les mariages, les décès et l'émigration.

Pour plus d'informations

(I. BOUVY)

Tel: (00 352) 58 58 55- 513

Fax: (00 352) 58 55 60

Document produit par le

CEPS/Instead

*Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
B.P. 48 - L 4501 Differdange*

Président : Gaston Schaber

Sommaire

INTRODUCTION		5
CHAPITRE I	QUELQUES DONNEES SUR LA NATALITE ET L'ACTIVITE FEMININE	11
I.	Natalité	13
II.	Activité féminine	15
CHAPITRE II	DU REVE A LA REALITE ?	17
I.	Nombre idéal et nombre réel	19
II.	Souhaits, âge et activité professionnelle	23
CHAPITRE III	ENFANTS ET / OU PROFESSION : CONSEQUENCES	27
I.	Les conséquences de la naissance d'un enfant sur les projets professionnels	29
II.	Les projets d'enfants : obstacles.....	31
CHAPITRE IV	PROBLEMES ET SOLUTIONS LORS DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT	33
I.	Les problèmes qui surgissent lors de la naissance d'un enfant	35
II.	Les solutions politiques, personnelles. Quelles attentes ? ...	39
CONCLUSIONS		41
BIBLIOGRAPHIE		45

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La problématique généralement développée à propos de l'activité, professionnelle ou non, des femmes est une mise en opposition avec le fait d'avoir ou non des enfants. Cette alternative, souvent admise et longtemps pratiquée en Europe, semble connaître une application effective et spécifique au Luxembourg, alors que dans les pays d'Europe du Nord, en cette fin du XXe siècle, la grande majorité des femmes assurent à la fois une activité professionnelle et des charges familiales. On constate que les femmes luxembourgeoises ont un comportement différent : elles cessent souvent leur activité à la naissance du premier enfant ou au moment du mariage, mais elles n'ont pas plus d'enfants que les autres européennes qui ont une activité professionnelle continue.

Nous avons cherché à comprendre les raisons de ce comportement en matière d'activité et de natalité en nous plaçant en amont de leurs projets familiaux. Quels sont leurs projets ? Comment réalisent-elles ces projets ? Quels sont les obstacles qui les en empêchent ?

De nombreuses études ont été réalisées : elles analysent comment les femmes mènent leur vie professionnelle et leur vie de mère, comment elles sacrifient l'une pour avantager l'autre ou comment elles mènent les deux de front. Ces études sont le plus souvent faites a posteriori. Mais il semble qu'il existe très peu d'études concernant les projets que les femmes font sur leur vie à venir, qu'elle soit familiale ou professionnelle.

Une meilleure connaissance de leurs projets ou des obstacles qui les empêchent de réaliser ces projets, permettrait de mettre en place une politique plus appropriée, susceptible de leur assurer un choix un peu plus "libre", avec moins de contraintes économiques, familiales ou structurelles.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il serait intéressant d'explorer ces projets familiaux et professionnels des femmes, d'examiner leurs représentations de leur vie familiale et de leur vie professionnelle et d'analyser les relations qui existent entre maternité et activité professionnelle avant leur réalisation. Quelle influence ont les projets de maternité sur les projets professionnels, et réciproquement ? L'activité professionnelle et la fonction de reproduction sont-elles compatibles dans l'esprit des femmes, et comment envisagent-elles de concilier les deux ? Envisagent-elles ou bien de privilégier leur vie professionnelle au détriment de leur vie de famille, ou de faire des enfants et d'abandonner tout projet professionnel, ou alors d'assurer les deux parallèlement ? Quels obstacles rencontrent-elles dans la réalisation de ces souhaits ?

Dans une première partie, nous allons étudier à quelle échéance les femmes de notre échantillon prévoient les naissances et, selon l'activité ou la non-activité professionnelle, les solutions que les futures mères envisagent pour l'avenir ? Pour celles qui n'envisagent pas d'avoir un enfant, nous apprendrons quelles en sont les raisons.

La deuxième partie sera consacrée aux futures mères et aux problèmes qu'elles pensent avoir à résoudre, en particulier pour la garde d'enfant. Nous observerons enfin quelle est leur attente en matière d'aide et de qui doit venir cette aide.

Auparavant, rappelons quelques chiffres sur les deux aspects de notre question : la fécondité et l'activité professionnelle des mères au Luxembourg et en Europe.

Dans la conciliation vie familiale et vie professionnelle, où se situe la politique familiale du Luxembourg par rapport aux autres pays européens ? M.T. Letablier¹ distingue deux groupes :

- les pays où l'Etat intervient

- * L'Europe du Nord avec le Danemark et la Suède qui ont une politique qui vise à assurer à égalité, au père et à la mère, la possibilité de concilier travail et famille.
- * Un deuxième groupe constitué de la France et de la Belgique qui offrent aux femmes seulement des mesures leur permettant de travailler tout en ayant des enfants.
- * Un troisième groupe qui rassemble l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas et le **Luxembourg** où les incitations financières poussent les femmes à s'occuper de leurs enfants.

- les pays où l'Etat n'intervient pas ou très peu

- * volontairement comme en Grande-Bretagne (où il n'y a pas de structures de garde)
- * par manque de moyens publics comme en Espagne, Grèce et Portugal.

¹ Marie-Thérèse Letablier. Emploi-famille : des ajustements variables selon les pays. *La Lettre du Centre d'Etude de l'Emploi*, n°37, avril 1995, p.1-10.

METHODOLOGIE

En 1996, un **questionnaire** portant sur les désirs des femmes en matière d'enfant a été introduit dans le programme Psell ; ce questionnaire s'adressait à **toutes les femmes de 15 à 45 ans, avec ou sans activité professionnelle**. Les questions portaient sur :

- le nombre idéal d'enfant
- les changements ou problèmes à résoudre en cas de naissance annoncée
- les projets d'enfant, à quelle échéance ?
- les raisons pour ne pas (ou plus) vouloir d'enfant.

L'examen de ces questions a fait l'objet des chapitres II et III.

Quelques **questions supplémentaires** s'adressaient uniquement **aux femmes attendant un enfant ou le prévoyant dans les années à venir**. Ces questions portaient sur les difficultés qu'elles allaient rencontrer et sur la façon de résoudre les problèmes posés par l'arrivée d'un enfant. Elles constitueront le chapitre IV.

Nos données sont donc celles du Psell 1996. Notre échantillon est constitué de 1776 femmes, âgées de 15 à 45 ans.

Elles se répartissent ainsi : 20% de notre échantillon est constitué de femmes de moins de 25 ans. 38.7% ont entre 25 et 34 ans, et 41.3 % sont âgées de 35 à 44 ans.

Répartition par âge

<i>Age des femmes</i>	<i>CA*</i>	<i>%</i>
de 15 à 24 ans	356	20.0
de 25 à 34 ans	687	38.7
de 35 à 44 ans	733	41.3
Total	1776	100

Source : PSELL 1996, CEPS/Instead

* CA : chiffres absolus

Etant donné l'âge des femmes de notre échantillon, nous pouvons considérer que plus de la moitié d'entre elles n'ont pas réalisé tous leurs projets familiaux et sont encore susceptibles d'avoir des enfants. D'autant plus qu'actuellement les femmes ont tendance à avoir leur premier enfant de plus en plus tard.

Répartition par nationalité

<i>Luxembourgeoises</i>	64.6%
Portugaises	12.8%
Autres nationalités	22.6%
Total	100%

Source : PSELL 1996, CEPS/Instead

CHAPITRE I

**QUELQUES DONNEES DE CADRAGE :
LA NATALITE ET L'ACTIVITE FEMININE**

I. NATALITE

1. EVOLUTION DE LA NATALITE

Comme on le sait, **la natalité** est en constante diminution depuis plusieurs dizaines d'années en Europe. Cependant, en 1996, on enregistre un léger redressement dans de nombreux pays tels que l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Norvège, l'Italie, le Portugal et **le Luxembourg**¹. En 1996, le Grand-Duché se situe au 6e rang des pays européens mais devance ses voisins immédiats (cf. tableau n° 1).

Tableau n° 1
Evolution de la natalité de 1993 à 1996 (Taux pour 1000)

	1993	1994	1995	1996
Luxembourg	13.4	13.5	13.2	13.7
Belgique	12.0	11.5	11.4	11.4
France	12.3	12.3	12.5	12.6
Allemagne	9.8	9.5	9.4	9.7

Source : Population, n° 5, 1997, p.1202

En 1996, **le nombre moyen d'enfants par femme au Luxembourg** est de 1.76 (cf. Tableau n° 2). En 1970, cet indicateur de fécondité était de 1.97. En 1985, année la plus défavorable, il est à 1.38. Puis il est remonté progressivement jusqu'à son niveau actuel où il est légèrement supérieur à celui de la France. En France, l'indicateur n'a cessé de baisser de 2.47 (en 1970) à 1.70 (1995) avant de remonter à 1.72² en 1996.

Pour l'ensemble des pays européens, le taux de natalité était de 1.43 enfants par femme en 1995. Le seuil de remplacement³ étant de 2.08 enfants par femme, l'Europe n'est plus en mesure de se passer de l'immigration pour assurer le renouvellement de sa population.

Tableau n° 2
Nombre moyen d'enfants par femme

Années	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1996
Luxembourg	1.97	1.65	1.49	1.38	1.60	1.68	1.76
France	2.47	1.93	1.95	1.81	1.78	1.70	1.72

Source : Population, n° 5, 1997

¹ *Population*, n° 5, 1997, p. 1204

² Roselyne Kerjosse. Bilan démographique 1996. Natalité : deuxième année d'augmentation. *Insee Première*, n°508, février 1997, p. 1-4.

³ Seuil de remplacement des générations : on considère que le remplacement des générations est assuré lorsqu'il naît 2.08 enfants par femme (arrondi souvent à 2.1) (INSEE)

2. AGE DE LA FEMME A LA MATERNITE

L'âge de la femme à la maternité a tendance à augmenter ; cet élément n'est sans doute pas indifférent au phénomène de dénatalité car la durée de vie féconde a tendance à se réduire. Ainsi, au Luxembourg, l'âge moyen à la maternité en 1990 était de 28.3 ans ; en 1994, il est passé à 28.8¹ ans.

En France, il était à 27 ans en 1981 et à 29 ans en 1995². A 25 ans, seulement 37% des femmes françaises nées en 1965 étaient déjà mères, au lieu de 55% dans la génération de 1955 et 61% dans la génération 1945.

Les femmes ont leurs enfants de plus en plus tard. Ceci est dû à la fois à une plus grande diffusion et utilisation des méthodes contraceptives, à des études de plus en plus longues en particulier chez les femmes et, conséquence de l'allongement des études, à l'entrée dans la vie active qui se fait de plus en plus tard. Les femmes attendent d'avoir terminé leurs études et trouvé un emploi pour envisager d'avoir un enfant. On constate aussi que les jeunes restent de plus en plus longtemps chez leurs parents.

En 1985, 47% des jeunes âgés de 22/23 ans (nés en 62/63) avaient quitté le ménage des parents. En 1993, ils n'étaient que 20% (nés en 70/71). Actuellement, cet écart se maintient pour les jeunes de 24/25 ans³.

Ce recul de l'âge à la première maternité touche tous les pays d'Europe occidentale. Etant donné que la période de vie où l'on peut avoir des enfants est raccourcie, il y a moins de naissances. Et, parallèlement à ce phénomène, on observe une augmentation de l'infécondité bien que peu marquée.⁴ Le risque d'infécondité augmente avec le recul de l'âge à la première maternité. Plus l'âge des femmes augmente, plus la probabilité d'avoir un enfant diminue (En l'absence de tout traitement contre la stérilité, 20% des femmes qui essaient d'avoir leur premier enfant à 35 ans n'y parviennent pas). Hors de tout traitement thérapeutique, la maternité est plutôt liée à un âge jeune.

Après la fécondité, faisons un bref rappel sur l'activité féminine au Luxembourg et des mères en particulier.

¹ Jean Langers. Evolution récente de la fécondité. *Population et emploi*, n° 2/95, p. 3-4.

² Bruno Lutinier. La fécondité s'est stabilisée en 1994. *Insee première*, n° 503, 1996, p. 1-4.

³ Pierre Hausman. **Le mode de vie des jeunes adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental**. Document Psell n° 90, Série Mode de vie n° 8, 1996. Voir aussi F.BERGER, *Habiter ou ne plus habiter chez ses parents*, Population et Emploi n°2/98.

⁴ Prioux France. La naissance du premier enfant. *Population et Sociétés*, n° 287, février 1994, 4p.

II. QUELQUES DONNEES SUR L'ACTIVITE FEMININE

Pour l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans, l'activité féminine est de 46.7%. En 1995 (enquête EFT¹), le taux d'activité pour les femmes luxembourgeoises de 24 à 49 ans est de 55.8 %. En France, pour les femmes du même âge, il est de 78.5% et de 70.5% pour les Européennes.

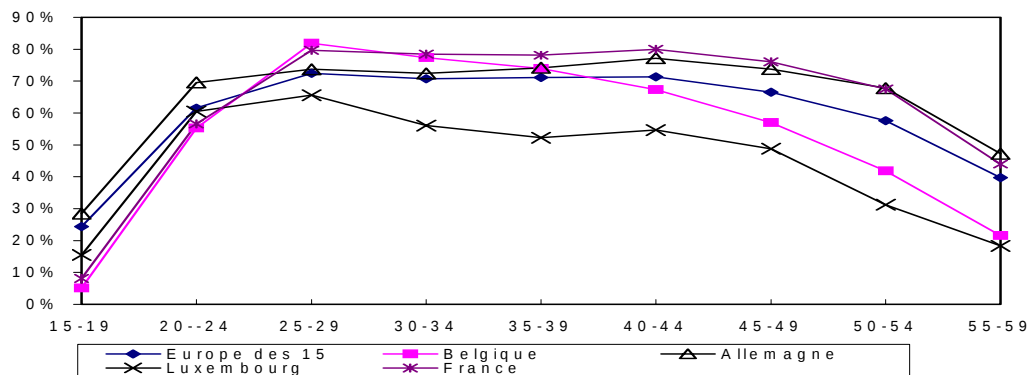
Tableau n° 3
Taux d'activité par groupe d'âge des femmes. Comparaisons européennes (%)

Age des femmes	Europe des 15	Belgique	Allemagne	Luxembourg	France
15-19	24.4	5.1	28.4	15.5	8.1
20-24	61.6	55.3	69.6	60.5	56.6
25-29	72.4	81.9	73.7	65.6	79.7
30-34	70.8	77.4	72.4	56.0	78.5
35-39	71.1	74.0	74.2	52.3	78.1
40-44	71.3	67.4	77.2	54.7	80.0
45-49	66.5	57.0	73.8	48.8	76.1
50-54	57.6	41.9	67.8	31.2	67.5
55-59	39.8	21.5	47.2	18.3	44.9

Source : Enquête sur les forces de travail. Résultats 1995. Eurostat, 1996, 278 p.

Au Grand-Duché, le taux maximal d'activité est atteint dans la tranche d'âge des 25-29 ans et il décroît dès 30 ans, alors que la moyenne européenne croît encore jusqu'à 40 ans. Ce phénomène est particulièrement bien visible sur le graphique suivant. Il existe cependant une légère reprise chez les 40-44 ans, que l'on observe aussi au Luxembourg (mais pas en Belgique).

Graphique 1
Taux d'activité féminine par âge. Comparaisons européennes



¹ EFT : Enquête sur les Forces de Travail (Eurostat)

Selon une étude récente de B. Lejealle, l'activité des femmes est liée à la charge d'enfants. Plus il y a d'enfants (à partir du deuxième et surtout du troisième), plus l'activité diminue fortement¹. Le diplôme est un facteur qui modifie aussi fortement le taux d'activité. Moins les femmes sont diplômées, moins elles sont actives.

Le mariage est également un facteur particulièrement important au Luxembourg : il diminue le taux d'activité. Entre 25 et 49 ans, le taux d'activité des femmes célibataires est de 85.2%. Au même âge, celui des femmes mariées est de 49.2% et celui des veuves ou divorcées de 75.1%. C'est au Luxembourg que l'on constate le plus grand écart entre les femmes mariées et les célibataires. Les chiffres équivalents étant pour l'Europe de 65.9% pour les femmes mariées, 81.5 % pour les célibataires, et 77.2 % pour les veuves ou divorcées.

Enfin, au Luxembourg, il existe un décalage de presque 10 points entre l'activité des femmes de nationalité luxembourgeoise de 25 à 49 ans et les femmes du même âge des autres pays de l'U.E. (52.8% et 63.0% en 1995) (*Enquête Forces de Travail, 1996*).

Activité professionnelle ou natalité ? Faire des enfants ou travailler ? Est-ce en ces termes que les femmes se posent la question ? Pourquoi, à la différence de beaucoup d'autres européennes, les Luxembourgeoises réduisent-elles leur activité professionnelle au mariage ou à la naissance du premier enfant ? Font-elles des projets de naissance ? A quelle échéance ? Quels sont les obstacles à la venue d'un enfant dans un couple ?

Selon le choix opéré, quelles conséquences doit-on envisager, sur l'activité professionnelle, la vie quotidienne, l'économie de la famille ?

Pour essayer de répondre à ces questions, nous nous sommes placée avant même la réalisation du projet. Nous avons voulu savoir ce que les femmes en pensaient et comment elles envisageaient leur situation future. Etudier cette question sous l'angle des perspectives n'est pas une entreprise fréquente. Une première recherche bibliographique a identifié peu d'approches de ce type. Les études sont plus souvent faites a posteriori.

¹ Blandine Lejealle. Activité féminine. *Population et emploi*, n° 3, 1994, p.1.

CHAPITRE II

**DU REVE A LA REALITE ?
LE NOMBRE REEL D'ENFANTS EST-IL CONFORME
AUX SOUHAITS DES FEMMES ?**

I. NOMBRE IDEAL ET NOMBRE REEL

Les femmes planifient-elles la naissance de leurs enfants ? Prévoient-elles leur venue longtemps à l'avance ? Ont-elles une idée du nombre d'enfants qu'elles désirent avoir.

Combien d'enfants les femmes souhaiteraient-elles avoir ?

Deux enfants c'est presque une norme sociale. Ce chiffre correspond à la taille moyenne actuelle des familles. Effectivement, la moitié des femmes en voudraient deux (49.2%). Elles ne sont plus que 17% à en vouloir trois et 5% en voudraient 4. Celles qui en voudraient 5 et plus, (jusqu'à 12 !) sont très rares. Une femme sur dix se contenterait d'un seul enfant. Par contre, presque 8% des femmes n'en veulent aucun. Enfin, il y a près d'une femme sur dix qui n'a aucune idée sur cette question ou qui ne fait pas de projet de ce type ; ceci ne veut pas dire que ces femmes ne veulent pas d'enfant ou qu'elles n'en auront aucun.

Tableau n° 4
Le nombre idéal d'enfants

<i>nombre d'enfants</i>	<i>ne sait pas</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>12</i>
%	8.9	7.7	9.5	49.2	17.2	4.9	1.4	0.8	0.1	0.2	0.1

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

Si l'on rapproche ces souhaits avec la réalité, c'est-à-dire le nombre d'enfants souhaités avec le nombre réel d'enfants que les femmes ont déjà eus, on note un décalage important, mais sans doute normal, du fait de la jeunesse de notre échantillon. Les femmes n'ont pas encore eu la possibilité de réaliser tous leurs désirs d'enfants : plus de 40 % n'en ont aucun et plus de 20 % n'en ont qu'un. Sans doute, parmi ces femmes sans enfant ou avec un seul enfant, y a-t-il de nombreuses femmes qui envisagent ou envisageront une maternité prochainement. Le pourcentage des mères de deux enfants est celui qui est le plus courant (plus d'un quart des cas), puis on trouve les mères avec un seul enfant (21.0%).

Tableau n° 5
Le nombre réel d'enfants qu'ont (ou ont eus) les femmes de notre échantillon

<i>nombre d'enfants réels</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>Total</i>
CA	712	373	487	153	41	8	1	1775
%	40.1	21.0	27.4	8.6	2.3	0.5	0.1	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

Bien que toutes les femmes de notre échantillon n'aient pas encore eu le temps de procréer du fait de leur jeunesse, leurs souhaits semblent cependant assez éloignés de la réalité. Des contraintes économiques, professionnelles ou familiales empêchent certaines de ces femmes de mettre la réalité en conformité avec leurs désirs.

Examinons les femmes qui souhaitent avoir un enfant ou un enfant de plus, en fonction de l'âge. On obtient la répartition suivante :

- 72.4% des femmes de moins de 25 ans,
- 85.6% des femmes âgées de 25-34 ans
- 86.6% parmi celles de 35 à 44 ans

souhaitent avoir un enfant. Nous constatons que ce souhait d'enfant croît avec l'âge. Plus les femmes sont âgées, plus elles sont nombreuses à vouloir un premier enfant ou un enfant de plus (tableau n°6). Par contre, plus elles sont jeunes, moins elles ont envie d'avoir un enfant, ou du moins ce projet ne fait pas partie de leurs préoccupations du moment.

Tableau n° 6
Pourcentages de femmes souhaitant avoir un enfant (ou un de plus) selon l'âge

<i>Age</i>	<i>oui un enfant</i>	<i>non pas d'enfant</i>	<i>Total</i>
15 à 24 ans	72.4 %	27.6 % ¹	100 %
25 à 34 ans	85.6 %	14.4 %	100 %
35 à 44 ans	86.6 %	13.4 %	100 %
TOTAL	83.4 %	16.6 %	100 % (CA = 1776)

Source Psell 1996, CEPS/Instead

Les femmes ont-elles réalisé leurs projets d'enfant ? Ont-elles dépassé les objectifs fixés ou sont-elles en dessous de ceux-ci ? Voyons le nombre d'enfants qu'ont eus les femmes de notre échantillon.

¹ Sont incluses dans ce pourcentage, les femmes qui ont donné comme réponse : "ne sait pas".

Tableau n°7
Pourcentage de femmes ayant réalisé leurs objectifs en fonction de leurs souhaits

<i>Nombre idéal d'enfants</i>	<i>Nombre d'enfants que la femme a eus</i>					<i>Total</i>
	0	1	2	3	4 et +	
ne sait pas	18.3	2.9	1.0	7.1	2.0	8.9
0	13.6	4.3	5.1			7.8
1	10.5	22.8	1.2	1.9		9.5
2	44.3	54.1	65.7	18.2	20.4	49.2
3	9.8	11.0	20.9	53.4	18.4	17.1
4	2.4	3.2	3.7	13.0	40.8	4.9
5	0.8	0.3	1.0	3.2	14.3	1.4
6	0.3	1.1	0.4	3.2	4.1	0.8
7			0.2			0.1
8		0.3	0.4			0.2
12			0.4			0.1
Total CA	711	373	488	154	49	1775
%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source Psell 1996, CEPS/Instead

Lecture du tableau : (verticale) Pour 13.6% de femmes qui n'ont pas d'enfant, 0 enfant est le nombre idéal, pour 10.5%, 1 enfant est le nombre idéal, pour 44.2%, deux enfants représente l'idéal.

Si nous examinons ce tableau (n°7), en gras, sur la diagonale claire, nous voyons le pourcentage de femmes "satisfaites". Elles ont le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient. Parmi les femmes qui n'en ont aucun, seulement 13. 6% n'en voulaient pas, mais elles ont un âge qui leur permet d'en avoir.

Les parties grisées supérieures représentent les pourcentages de femmes ayant plus d'enfants qu'elles n'en souhaitaient. Parmi celles qui en ont eu un, 4.3% n'en voulaient aucun. De même pour celles qui en ont eu deux, 5.1% n'en désiraient pas.

Et, en dessous, dans les parties rayées, nous trouvons les pourcentages de femmes qui n'ont pas réalisé tous leurs désirs d'enfants. Elles sont nettement plus nombreuses que celles qui ont dépassé leurs objectifs. Parmi les femmes qui n'en ont aucun, il y en a 44.2% qui en voudraient deux et parmi celles qui en ont eu un, il y en a 54.2% qui en voudraient un deuxième. Du fait de la jeunesse de notre échantillon, beaucoup de femmes n'ont pas encore terminé leurs projets d'extension familiale.

En résumé, ce nombre de deux enfants paraît à la fois idéal et possible : 65.6% des femmes qui ont deux enfants ont réalisé leur souhait, c'est le taux maximum de satisfaction, si l'on peut employer cette expression. En dessous de deux enfants, les femmes souhaitent plus d'enfants qu'elles n'en ont ; au-delà de deux, elles auraient souhaité avoir moins d'enfants qu'elles n'en ont eus (cf. tableau n° 8). Elles sont majoritairement satisfaites de leur situation.

Tableau 8
Différence entre le nombre réel d'enfants vivants et les souhaits exprimés par les femmes interrogées

<i>Souhaits</i>	<i>Nombre réel d'enfants</i>			
	1	2	3	4 et +
Nombre inférieur *	7.2%	7.3%	27.2%	40.8%
Egalité	22.8%	65.6%	53.2%	40.8%
Nombre supérieur	70.0%	27.1%	19.6%	18.4%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : PSELL 1996, CEPS/Instead

Lecture du tableau : 7.2% des femmes ayant 1 enfant aurait souhaité n'en avoir aucun. 22.8%, 65.6%, 53.2% représentent le pourcentage de femmes satisfaites.

Pour une lecture différente, voici la même information que celle présentée au tableau n°7, mais les pourcentages sont ici calculés en fonction des souhaits des femmes et non du nombre d'enfants réel.

Tableau n° 9
Pourcentage de femmes ayant réalisé leurs objectifs en fonction de leurs souhaits

<i>Nombre idéal d'enfants</i>	<i>Nombre d'enfants que la femme a eus</i>					<i>Total</i>
	0	1	2	3	4 et +	
ne sais pas	82.2	7.0	3.2	7.0	0.6	100.0
0	70.3	11.6	18.1			100.0
1	44.4	50.2	3.6	1.8		100.0
2	36.0	23.1	36.7	3.2	1.0	100.0
3	23.0	13.5	33.6	27.0	2.9	100.0
4	19.5	13.8	20.7	23.1	22.9	100.0
5	25.1	4.2	20.8	20.8	29.1	100.0
6	13.3	26.7	13.3	33.4	13.3	100.0
7			100			100.0
8		33.3	66.7			100.0
12			100.0			
Total CA	711	373	488	154	49	1775
%	40.1	21.0	27.5	8.7	2.7	100%

Source Psell 1996, CESP/Instead

Lecture du tableau : 70.3% des femmes qui ne souhaitaient aucun enfant, n'en ont pas eu, 11.6% de celles-ci en ont eu un.

Comme dans le tableau n°7, le pourcentage de femmes ayant réalisé leurs projets d'enfants est transcrit en gras sur la diagonale ; au-dessus en gris clair, les réalisations dépassent les souhaits ; en dessous de la diagonale (en gris foncé), on trouve le pourcentage de femmes n'ayant pas encore réalisé tous leurs souhaits d'enfants.

* Dans les pourcentages de cette ligne, sont incluses les réponses "ne sait pas".

Parmi les femmes qui souhaitent deux enfants :

- 36.6% ont réalisé leur souhait,
- 3.2% l'ont dépassé et ont eu trois enfants,
- 1.0% l'ont dépassé et en ont eu quatre,
- 35.9% n'en ont encore aucun,
- 23.1% n'en ont qu'un.

Normalement, les femmes de ces deux dernières catégories devraient donc encore avoir des enfants. On voit nettement que les pourcentages de femmes n'ayant pas encore réalisé tous leurs désirs d'enfants sont beaucoup plus importants que ceux des satisfaites ou de celles qui ont un peu dépassé leurs objectifs ; ceci s'inscrit dans le sens de notre première hypothèse concernant la jeunesse de notre échantillon et le fait que les femmes aient leurs enfants de plus en plus tard.

II. SOUHAITS, AGE ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Si l'on compare les souhaits d'enfant entre celles qui n'en ont pas encore et celles qui en ont déjà au moins un, on constate que les femmes qui en ont déjà, sont nettement plus nombreuses à souhaiter un enfant ou un enfant de plus (quel que soit l'âge) que celles qui n'en ont pas encore. Il semblerait que la maternité appelle la maternité.

Tableau n° 10

*Pourcentages des femmes souhaitant un autre enfant
en fonction du nombre d'enfant(s), de l'âge et de la présence/absence d'enfan(s)*

Age des femmes	a déjà (n'a pas) un ou plusieurs enfants	souhait d'un enfant ou d'un enfant de plus (%)		Total (%)
		non	oui	
moins de 25 ans	non	32.1	67.9	100
	oui	5.3	94.7	100
25 à 34 ans	non	28.2	71.8	100
	oui	5.3	94.7	100
35 à 44 ans	non	39.0	61.0	100
	oui	7.3	92.7	100

Source Psell 1996, CEPS/Instead

Lecture du tableau : parmi les femmes de moins de 25 ans qui n'ont pas d'enfant, 32.1% n'en souhaitent pas.

Les femmes âgées de moins de 25 ans et qui ont déjà un enfant sont plus nombreuses (près de 95%) que celles qui n'en ont pas encore (presque 68%), à souhaiter un enfant. On fait le même constat pour les autres tranches d'âge. Il existe une différence de plus de 20 points. Même chez les plus de 35 ans, le désir d'enfant est encore très présent. 61% des femmes de 35 à 44 souhaitent un premier enfant et 92.7% de cette même tranche d'âge en souhaitent un de plus.

Quand les femmes ont déjà eu un enfant, elles souhaitent plus souvent en avoir un autre que celles qui n'en ont pas encore eu. Est-ce plus le fait des femmes inactives ? Quelle est l'influence de l'activité professionnelle sur ce projet ? Les actives forment-elles moins de projets d'enfant que les inactives ?

Examinons d'abord l'influence de l'âge et de l'activité professionnelle sur la maternité.

Tableau n° 11

Pourcentages de femmes ayant des enfants en fonction de l'âge et de l'activité professionnelle

<i>Age</i>	<i>Actives (%)</i>	<i>Inactives (%)</i>	<i>Ensemble (%)</i>
de 15-24 ans	7.0	51.2	15.9
de 25 à 34 ans	35.0	90.6	60.3
de 35 à 44 ans	66.4	90.6	80.8
Ensemble	36.4	87.2	60.0

Source Psell 1996, CEPS/Instead

Lecture du tableau : 7% des femmes de 15 à 24 ans, actives, ont des enfants.

Sur l'ensemble de l'échantillon, six femmes sur dix ont eu au moins un enfant (60%).

Ce tableau reflète bien l'effet de l'activité professionnelle sur la maternité ou réciproquement ; 36.4% des actives ont des enfants alors qu'elles sont 87.2% parmi les inactives.

Quand elles sont jeunes et "inactives" les femmes sont plus nombreuses à avoir des enfants que les "actives"

Le pourcentage de femmes actives ayant eu un enfant est 2.5 fois moins important que celui des femmes inactives. Le lien entre activité et enfant est ici très net : la maternité réduit l'activité ou l'activité limite la maternité.

- * Pour les plus jeunes (15-24 ans), elles sont 16 % seulement à avoir des enfants ; on voit que les femmes envisagent d'avoir des enfants plus tardivement surtout quand elles sont actives (7% seulement des femmes actives, appartenant à ces classes d'âges, ont eu un enfant).

- * Pour les plus âgées (35-44 ans), activité et maternité semblent compatibles. La proportion de mères actives augmente fortement (66.4%) par rapport à la tranche d'âge 25-34 ans (35%) ; les enfants ont grandi et elles sont retournées sur le marché du travail.

Si nous croisons ces résultats avec les désirs d'enfant, nous constatons, d'une façon générale, que :

- les femmes actives ont plus souvent des désirs d'enfant que les inactives
- et celles qui n'ont pas d'enfant ont aussi moins souvent des désirs d'enfant que celles qui en ont déjà (tableau n° 12).

Cette situation varie selon les tranches d'âges :

- **quand elles ne sont pas encore mères**, ce sont les actives qui ont des désirs d'enfants plus souvent que les inactives dans les deux tranches d'âge les plus jeunes. Est-ce parce qu'elles n'ont pas encore pu concrétiser leur projet d'enfant du fait de leur activité professionnelle ? Dans ce cas l'activité professionnelle est un obstacle à la réalisation de ce projet. Sans doute une forte proportion d'entre elles deviendra inactive quand l'enfant sera là, car pour beaucoup de femmes avoir un enfant est synonyme d'arrêt de l'activité professionnelle. Par contre, dans la tranche d'âge 35-44 ans, le pourcentage de femmes souhaitant un enfant est plus important chez les inactives que chez les actives. Après 35 ans, les actives ont, sans doute, fait un choix entre activité professionnelle et maternité.
- **quand elles ont déjà un enfant**, aucune différence notable entre les actives et les inactives n'est observée quant au souhait d'avoir un enfant de plus : plus de 9 femmes sur 10 souhaitent en avoir un autre (tableau n° 12).

Tableau n° 12

Pourcentages de femmes souhaitant un enfant en fonction de l'âge, de l'activité et de la présence/absence d'enfant(s)

Age	existence ou non d'un enfant	souhait d'enfant	
		inactives (%)	actives (%)
moins de 25 ans	n'a pas d'enfant	60	69
	a un enfant	97	93
	Ensemble	79	71
de 25 à 34 ans	n'a pas d'enfant	63	73
	a un enfant	94	94
	Ensemble	91	80
de 35 à 44 ans	n'a pas d'enfant	69	57
	a un enfant	94	89
	Ensemble	92	80
Total général	n'a pas d'enfant	64	69
	a un enfant	95	92

Source Psell 1996, CEPS/Instead

Lecture du tableau : parmi les femmes de moins de 25 ans qui n'ont pas encore d'enfants, 60% des inactives et 69 % des actives en souhaite un.

En conclusion et d'une façon générale, en ce qui concerne les souhaits d'enfant, on n'observe pas de différence très nette entre les actives et les inactives. Les femmes qui souhaitent le plus souvent avoir un enfant et qui n'ont donc pas encore complètement réalisé leur projet familial sont des femmes qui ont déjà un enfant, les inactives sont dans ce cas un peu plus représentées que les actives. Quand elles n'ont pas d'enfant, cette tendance s'inverse et les actives voudraient plus souvent un enfant que les inactives.

Si l'activité professionnelle n'exclut pas le désir de maternité, elle en recule la réalisation. Ces femmes devraient avoir un ou des enfants dans un avenir plus ou moins proche si des contraintes économiques, sociales ou autres ne viennent pas contrecarrer ces projets. Cependant si l'on en croit L. Toulemon : *"les intentions de fécondité ne sont pas un indicateur fiable de la fécondité"*¹. En cas de naissance, voyons comment les femmes actives envisageraient leur activité professionnelle.

¹ Toulemon, *Population*, p. 1092 Une enquête de l'INED a montré que les femmes changent d'avis. Parmi les femmes de plus de 35 ans qui disent qu'elles ne voulaient pas d'enfants quand elles se sont mises en couple, seules 15% n'en ont effectivement pas.

CHAPITRE III

**ENFANTS et/ou PROFESSION : CONSEQUENCES à
ENVISAGER**

I. LES CONSEQUENCES DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT SUR LES PROJETS PROFESSIONNELS

Pour la femme active, envisager d'avoir un enfant signifie perturbation au moins momentanée de cette activité. Dans l'esprit des femmes, avoir un enfant est-ce actuellement synonyme d'arrêt d'activité professionnelle ? Cet arrêt est-il définitif ? Momentané ? Quelle solution envisagent-elles en cas de naissance d'un enfant ?

Tableau n° 13
En cas de naissance, que devient l'activité professionnelle ?
Champ : Les femmes actives

ne sait pas	12.7 %
reprend son activité après les congés de maternité	46.4 %
arrêt pendant les premières années de l'enfant puis reprise à temps plein	6.7 %
arrêt puis reprise à temps partiel	17.4 %
reprise de l'activité professionnelle mais beaucoup plus tard	7.5 %
arrêt définitif	9.3 %
total	100 %

Près de la moitié des femmes actives de notre échantillon (46%) reprendrait leur activité professionnelle normalement après les congés de maternité. Si nous excluons les 13% d'indécises, il reste environ 40% des femmes pour qui maternité signifie interruption ou modification de la vie professionnelle. Presque 10 % des futures mères cesseraient définitivement d'exercer leur profession. Les autres envisageraient un arrêt momentané pour élever l'enfant pendant ses premières années et reprendraient leur activité professionnelle à temps complet (6.7%) ou à temps partiel (17.4%). Enfin, 7.5% envisagent un retour sur le marché du travail, mais beaucoup plus tard.

Si la naissance d'un enfant n'a aucune incidence sur l'activité professionnelle de la moitié des femmes (46.3%), elle modifie le comportement de 40% d'entre elles, vis-à-vis de leur profession. On constate ici que le projet de naissance a un effet direct sur l'activité professionnelle : "Même s'il est difficile de dire les interactions entre activité féminine et fécondité, on ne peut que constater l'augmentation de l'une quand l'autre diminue"¹.

La nationalité et le niveau de formation n'ont pas d'influence significative sur ces choix.

¹ Didier Blanchet et Sophie Pennec. Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ? *Economie et Statistique*, n° 300, p. 99.

Pour celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle, la venue d'un enfant retarderait-elle un projet de reprise d'activité ?

Tableau n° 14

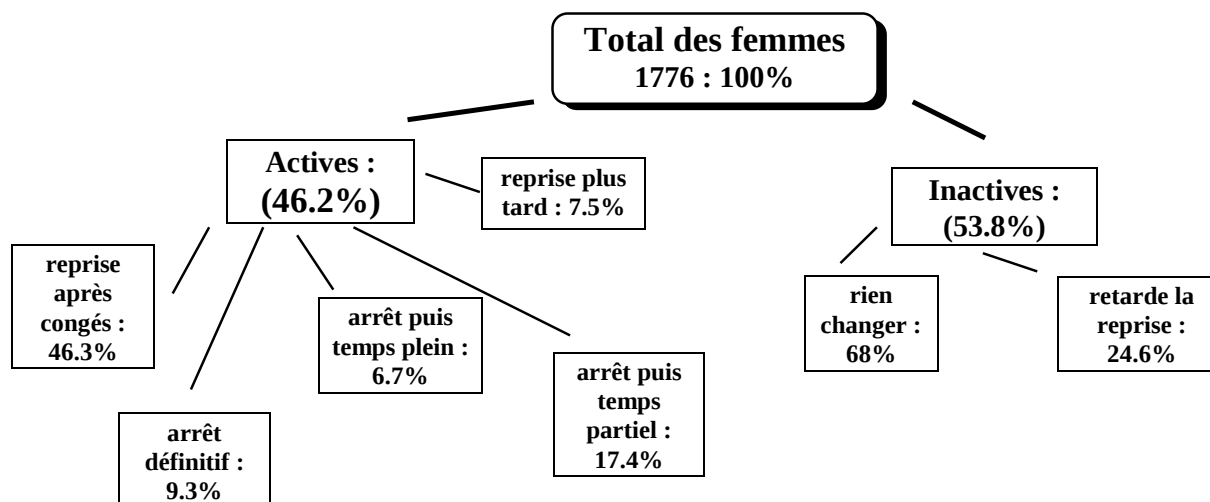
En cas de naissance que deviendrait le projet de reprise d'activité professionnelle ?
Champ : les femmes inactives

"une nouvelle naissance ne changerait rien à mes projets"	68.0 %
"une nouvelle naissance retarderait mon projet de reprise d'activité professionnelle"	24.6 %
ne sait pas	7.4 %

Source : Psell 1996, CEPS/Insteaad

Pour un quart des femmes sans activité professionnelle, la naissance d'un enfant impliquerait un retard dans un éventuel projet d'activité professionnelle. Pour près des trois quarts cela ne changerait rien.

Schématiquement voici comment se répartissent les femmes de notre échantillon selon leur position vis-à-vis de l'activité professionnelle.



Source : Psell 1996, CEPS/Insteaad

II. LES PROJETS D'ENFANT : OBSTACLES

Un quart de notre échantillon planifie un projet de naissance sur un, deux ou même trois ans.

*** 64% des femmes ne prévoient pas d'avoir un enfant à court ou long terme.**

Tableau n° 15

Un enfant est-il prévu ?

Non	Ne sait pas	oui cette année	oui dans 1 an	oui dans 2 ans	oui dans 3 ans	oui + tard
64.2 %	11.5 %	5.0 %	5.2 %	3.9 %	2.0 %	8.1 %

Source : Psell 1996, CESP/Instead

Avec les méthodes contraceptives, on peut planifier la venue d'un enfant et cela est devenu une pratique courante pour la plupart des femmes. Pour certaines, la naissance est prévue avec beaucoup de précision dans un, deux ou trois ans. Les projets se font à long ou à court terme. Plus de 11.5% ne savent pas et peut-être ne planifient pas ce type de projet, 5% l'ont prévu cette année et autant l'an prochain, 4% le prévoient à plus long terme (dans deux ans), 2% l'envisagent dans trois ans et enfin plus de 8% le remettent à plus tard sans préciser de date. Les contraintes professionnelles, économiques, personnelles ont-elles plus de poids sur les projets familiaux qu'auparavant, ce qui conduirait les femmes à programmer avec beaucoup de précision, de façon à ce que la perturbation soit moindre ou est-ce au contraire, pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles ?

Pour celles qui ne veulent pas d'enfant ou qui ne le prévoient pas, c'est-à-dire les trois-quarts de notre échantillon, quelles en sont les raisons ?

*** Quels sont les obstacles à la venue d'un enfant ?**

Tableau n° 16

Obstacles à la venue d'un enfant

raisons économiques	16.1 %
raisons professionnelles	8.2 %
autres raisons	81.0 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

On constate sur ce tableau (n° 16) que les raisons professionnelles sont avancées le moins souvent. Les raisons économiques le sont deux fois plus que les raisons professionnelles mais demeurent encore nettement insignifiantes par rapport aux autres raisons. Quelles sont ces autres raisons qui concernent 8 femmes sur 10 ?

Pour le moment, nous n'avons pas la possibilité de les connaître mais il est certain qu'il serait intéressant, peut-être avec une enquête qualitative complémentaire, de les faire préciser aux femmes.

En dehors de l'activité professionnelle, la venue d'un enfant signifie des modifications de la vie familiale, des changements dans l'organisation du ménage, des frais supplémentaires... Quels sont les problèmes qui sont le plus souvent évoqués par les futures mères ?

CHAPITRE IV

**LES PROBLEMES ET SOLUTIONS
LORS DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT**

I. LES PROBLEMES QUI SURGISSENT LORS DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT

1. PRINCIPAUX PROBLEMES

Pour le **quart de notre échantillon¹** qui est ou va être confronté à la venue d'un enfant, quels sont les problèmes que ces futures mères s'apprêtent à rencontrer ?

Sont-ils de type :

- matériel

- * achat de biens d'équipement pour l'enfant
- * achat de biens d'équipement pour le ménage
- * achat d'une nouvelle voiture
- * changement ou amélioration du logement

- organisationnel

- * garde de l'enfant
- * nouvelle organisation dans la vie du ménage
- * arrêt de certains loisirs ou du sport

- économique

- * réduction du niveau de vie
- * est seule pour élever son enfant
- * doit recourir à des emprunts

- de santé

- professionnel

- * pour la femme : compatibilité difficile avec l'emploi actuel
- * compatibilité difficile avec l'emploi du conjoint.

¹ Ce chapitre ne concerne que les femmes qui attendent un enfant.

Tableau n° 17

Problèmes ou difficultés auxquels seront confrontées les femmes qui attendent un enfant
(Classés par fréquence)

Champ : les femmes bientôt mères

Problèmes	Pourcentage de femmes concernées (%)
nouvelles formes d'organisation du ménage	41.4
biens d'équipement neufs pour l'enfant	41.1
problèmes de garde	38.4
changement de logement	27.0
réduction du niveau de vie du ménage	20.4
arrêt de certains loisirs ou sports	19.0
achat d'une autre voiture	12.6
problèmes d'emploi ou de carrière	12.6
biens d'équipements neufs pour le ménage	10.2
agrandissement, aménagement, rénovation du logement	9.8
compatibilité difficile avec l'emploi actuel	9.6
recours à des emprunts	6.1
problèmes de santé	3.5
compatibilité difficile avec l'emploi du conjoint	2.4
seule pour élever l'enfant	1.4
autre	1.0

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

Plusieurs réponses possibles : le total des % dépasse 100%.

L'arrivée d'un enfant dans un couple ou une famille perturbe l'ordre établi. Les parents doivent résoudre des problèmes de tous ordres. Pour ces futurs pères et mères les problèmes organisationnels tels que les horaires, le partage des tâches avec le conjoint, la garde de l'enfant viennent nettement en tête de leurs préoccupations. Suivent les problèmes économiques comme l'achat de biens d'équipement pour l'enfant, l'achat d'une nouvelle voiture ou le changement de logement.

Les problèmes relatifs à la profession ou à l'emploi ne font pas partie des soucis les plus importants et viennent nettement derrière l'arrêt de certains loisirs ou du sport. La question de compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle ne se pose que pour un petit dixième des femmes concernées. Est-ce parce qu'elles ne se posent pas la question de travailler ou non ? Elles arrêtent simplement leur activité à la naissance de l'enfant. Est-ce parce que le temps de travail ou les types d'emploi permettent, dans la plupart des cas, de concilier les deux ?

Cependant, **pour toutes et particulièrement pour celles qui ont une activité professionnelle, la garde de l'enfant à venir reste un des problèmes majeurs, "visible" et incontournable.** Quelles sont les solutions les plus fréquemment envisagées ?

2. LA GARDE DE L'ENFANT

Pour toutes les femmes, actives ou non, les solutions envisagées pour la garde de l'enfant sont fonctions des possibilités offertes, en particulier de la disponibilité de la mère ou de la famille.

Tableau n° 18

Les solutions pour la garde de l'enfant à venir

<i>crèches publiques</i>	<i>crèches privées</i>	<i>gardiennes privées</i>	<i>famille</i>	<i>elle-même</i>	<i>total</i>
16.3 %	7.5 %	14.3 %	32.4 %	29.5 %	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

On constate que les solutions les plus fréquemment adoptées présentent un caractère familial. Ou la mère garde son enfant parce qu'elle ne travaille pas, ou elle a adopté la solution de l'arrêt pour élever son enfant, ou elle fait appel à la famille. Cette dernière solution n'est évidemment possible que lorsque la famille se trouve à proximité. Nous constatons que la nationalité modifie sensiblement ces chiffres.

Tableau n° 19

Les solutions pour la garde de l'enfant à venir en fonction de la nationalité de la mère

<i>nationalité</i>	<i>crèches publiques</i>	<i>crèches privées</i>	<i>gardiennes privées</i>	<i>famille</i>	<i>elle-même</i>	<i>total</i>
lux.	12.3 %	7.0 %	10.3 %	38.0 %	32.4 %	100 %
port.	20.4 %	0.0%	32.7 %	24.5 %	22.4 %	100 %
autres	22.7 %	12.4 %	14.4 %	23.7 %	26.8 %	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

Les mères luxembourgeoises font surtout confiance à la famille¹. Ce résultat refléterait assez bien l'avis de mères luxembourgeoises lors d'une enquête qualitative sur cette question ; elles préfèrent faire garder leurs enfants par leur mère ou un membre de leur famille : "*Je me méfie des crèches, je ne veux pas laisser un enfant dans un lieu étranger où on ne connaît pas l'éducation...*" dit l'une d'elles. Cette méfiance à l'égard des crèches publiques n'est pas générale. En effet, l'utilisation des crèches publiques augmente avec le niveau d'étude des mères ; ce mode de garde vient en deuxième position, après les gardiennes privées, pour les mères d'un niveau de formation Bac+5.

Les mères portugaises privilégient les gardiennes privées, sans doute souvent de la même nationalité qu'elles. Elles n'ont sans doute pas à proximité le réseau familial dont bénéficient les femmes luxembourgeoises.

¹ On retrouve cette nette préférence pour la famille, en France, dans les régions du Nord et de l'Est.

Même pour les mères actives, la solution privilégiée restera toujours la famille ; en deuxième position viendront les gardiennes privées puis les crèches publiques (tableau n° 20). Elles utiliseront évidemment, beaucoup plus souvent, les solutions extérieures mais 17% d'entre elles pourront garder elles-mêmes leur enfant tout en ayant une activité professionnelle.

Tableau n° 20

*Les solutions pour la garde de l'enfant à venir
en fonction de l'activité professionnelle de la mère*

		<i>Actives (%)</i>	<i>Inactives (%)</i>	<i>Ensemble (%)</i>
solutions familiales	mère elle-même	17.7	53.7	29.4
	famille	33.8	30.1	32.7
total		51.5	83.8	62.1
solutions extérieures	crèches publiques	19.3	9.8	16.2
	crèches privées	9.1	4.1	7.4
	gardiennes privées	20.1	2.3	14.3
total		48.5	16.2	37.9
total général		100 %	100 %	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

II. LES SOLUTIONS POLITIQUES, PERSONNELLES. QUELLES ATTENTES ?

Les mères attendent-elles une aide pour mieux assurer leurs projets de maternité ? Et de qui ?

Comme la précédente, cette question concerne seulement les femmes qui envisagent d'avoir un enfant à plus ou moins long terme, c'est-à-dire un quart de notre échantillon total.

Parmi les mesures de politique familiale existantes, l'Allocation d'Education¹ peut être un moyen de compenser partiellement une perte de salaire en cas d'arrêt momentané de l'activité professionnelle pour s'occuper de son enfant.

Les mères (ou futures mères) connaissent-elles l'Allocation d'Education ?

Tableau n° 21

Est informée sur l'allocation d'éducation

	<i>actives</i>	<i>inactives</i>	<i>Total</i>
<i>oui</i>	55.6 %	73.2 %	61.1 %
<i>plus ou moins</i>	21.6 %	11.4 %	18.4 %
<i>non, pas du tout</i>	22.8 %	15.4 %	20.5 %
<i>total</i>	100 %	100 %	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

En fait, seulement 60 % des femmes concernées connaissent très bien cette prestation, les actives moins souvent que les inactives². Cette prestation ne semble pas connue par toutes les femmes qui seraient susceptibles de l'utiliser. Une meilleure information changerait-elle son utilisation ?

Pour assumer leur vie familiale et leur vie professionnelle, attendent-elles une **aide extérieure** ? De la part de leur employeur, de leur entourage familial, de mesures de politique familiale, ou assument-elles seules cette double fonction ?

¹ L'allocation d'éducation est accordée à l'un des parents (sous certaines conditions) qui se consacre à temps plein ou à temps partiel, à l'éducation de son enfant.

² Cette prestation est moins attractive pour les actives (en particulier pour les fortement diplômées) du fait de son montant relativement faible et de la non garantie de réemploi. La nouvelle loi sur le congé parental modifiera peut-être ces données.

Tableau n° 22

Les solutions attendues pour concilier vie familiale et vie professionnelle
Pour les actives

<i>d'elle-même</i>	<i>de la famille</i>	<i>arrangement avec l'employeur</i>	<i>de lois</i>	<i>Total</i>
49.5 %	30.1 %	7.7 %	12.7 %	100 %

Source : Psell 1996, CEPS/Instead

On constate que les femmes qui exercent une activité n'attendent pas d'aide de l'extérieur pour assumer leur double fonction familiale et professionnelle. Une petite moitié d'entre elles (45%) ne comptent que sur elles-mêmes et un peu moins sur la famille pour concilier ces deux fonctions, les plus diplômées et les plus âgées plus que les autres. Pour les plus jeunes la solidarité familiale intergénérationnelle est encore très forte. Pour les plus âgées, les parents ne sont pas toujours en bonne santé pour assurer cette aide et dans ce cas elles attendent plus d'être aidées par des mesures de politique familiale. Mais, dans l'ensemble, elles sont peu nombreuses (seulement 12.7%) à souhaiter que des mesures de politique familiale et sociale soient prises.

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

Cette étude nous a permis de mieux connaître les projets que font les femmes en matière de maternité et comment elles envisagent leur vie familiale et professionnelle en fonction de ces projets. Il est vrai que ces informations recueillies ne sont que des souhaits ou des intentions à un instant donné, et sont susceptibles de varier en fonction de différents éléments. Nous pourrions vérifier si ces intentions sont réalisées, dans les années à venir, auprès des femmes de notre panel. Dans ce cas, ce type d'enquête pourrait servir à mettre en place une politique familiale appropriée aux besoins spécifiques des mères et donnant une liberté de choisir entre travail et famille, ou permettant les deux. Il est évident qu'un libre choix total serait la solution idéale pouvoir décider sans contrainte :

- d'avoir des enfants
- de travailler ou de ne pas travailler en tenant compte des conséquences du travail tant dans l'économie du ménage que dans l'épanouissement personnel.

Une enquête qualitative menée parallèlement auprès de quelques femmes de ce panel montre bien que le choix qu'elles ont fait est presque toujours contraint. Il peut s'agir de pressions sociales, familiales...Il peut s'agir aussi de contraintes financières, professionnelles, structurelles...

On peut penser que certains obstacles pourraient être diminués ou effacés, ce qui permettrait aux mères de choisir un peu plus librement la meilleure solution pour elles.

Des mesures de politique familiale, économique, de l'emploi, ou des mesures particulières pour les femmes ou pour les parents en général qui permettraient, indifféremment au père ou à la mère, de concilier vie familiale et vie professionnelle ou de choisir librement entre l'une ou l'autre, seraient-elles susceptibles d'influencer le comportement des femmes en matière de natalité ou d'activité professionnelle ? Elles ne semblent pas attendre de ces mesures la solution à leurs problèmes. En effet, pour la plupart d'entre elles, concilier vie familiale et vie professionnelle relève de leur décision, en association avec l'entourage familial.

Cette première approche de la situation des femmes luxembourgeoises face au projet de travail ou d'enfant soulève d'autres interrogations. Si pour beaucoup d'entre elles l'alternative travail-enfant demeure encore et si l'arrêt d'une activité professionnelle se produit souvent dès la venue du premier enfant, pour d'autres, les comportements, les motivations, les situations semblent plus variés. Les représentations et les normes sociales jouent leur rôle dans les décisions ou les itinéraires. S'agit-il encore de projet rationnel, personnel, ou plutôt ne doit-on pas parler d'opportunités dans des configurations socio-économiques et socioculturelles particulières. Les études en cours, à la recherche de typologie de situations féminines, pourront apporter semble-t-il d'autres précisions et caractérisations sur la place et le rôle du travail et de l'enfant dans la construction de l'identité féminine luxembourgeoise aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Blanchet Didier. Interpréter les évolutions temporelles de l'activité féminine et de la fécondité **Population**, n° 2, 1992, p.389-408.

Blanchet Didier et Pennec Sophie. Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ? **Economie et Statistique**, n° 300, 1996 - 10, p. 95- 104.

Castelain-Meunier Christine et Fagnani Jeanne. Avoir deux ou trois enfants ? Pratiques des classes moyennes en Ile-de-France. **Espaces & Familles**, n° 18, septembre 1991, 103 p.

Commaille Jacques. Entre famille et travail, les stratégies des femmes. **Recherches et Prévisions**, n° 36, juin 1994, p. 3-10.

Commaille Jacques. **Les stratégies des femmes** : travail, famille et politique. La Découverte, 1992, 189 p.

Concilier travail et vie familiale : un enjeu pour l'Europe ? Actes du séminaire organisé par le Comité suédois pour l'Année internationale de la Famille et la Commission des Communautés européennes, Stockholm, 1996, 177 p.

Desplanques Guy. Concilier vie familiale et vie professionnelle. **Recherches et Prévisions**, n° 36, juin 1994, p. 11-24.

Desplanques Guy. Taille des familles et milieu social. **INSEE Première**, n° 296, février 1994, p. 1-4.

Entre la vie professionnelle et la vie familiale. **Recherches et Prévisions**, n° 36, juin 1994, p. 1-60.

Fagnani Jeanne. L'allocation parentale d'éducation en France et en Allemagne : une prestation, deux logiques. **Recherches et Prévisions**, n° 36, juin 1994, p.49-52.

Fagnani Jeanne et Rassat Evelyne. Les bénéficiaires de l'AGED : où résident-ils, quels sont leurs revenus ? **Recherches et Prévisions**, n° 47, 1997, p.79-87.

Guillot O., Jankelowitch-Laval E. et Reinstadler A. La garde des jeunes enfants dont la mère travaille : résultat d'une enquête menée dans le département de Meurthe-et-Moselle. **Recherches et Prévisions**, n° 49, 1997, p. 59-66.

Hausman Pierre. Europe des 12 : évolution démographique 1993. **Population et Emploi**, n° 3, 1994, p. 3-4.

Kerjosse Roselyne. Bilan démographique 1996. Natalité : deuxième année d'augmentation. **INSEE Première**, n° 508, février 1997, p. 1-4.

Langers Jean. Principaux indicateurs démographiques en 1995. **Population et Emploi**, n° 2, 1996, p. 7-8.

Langers Jean. Evolution récente de la fécondité. **Population et Emploi**, n° 2, 1995, p. 3-4.

Langers Jean. Fécondité des générations. **Population et Emploi**, n° 3, 1994, p. 4-6.

Lejealle Blandine. Activité féminine. **Population et Emploi**, n° 3, 1994, p.1-2.

Letablier Marie-Thérèse. Emploi-Famille : des ajustements variables selon les pays. **La Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi**, n° 37, avril 1995, p. 1-10.

Lutinier Bruno. La fécondité s'est stabilisée en 1994. **INSEE Première**, n° 503, décembre 1996, p. 1-4.

Math Antoine et Renaudat Evelyne. Développer l'accueil des enfants et créer de l'emploi ? Une lecture de l'évolution des politiques en matière de modes de garde. **Recherches et Prévisions**, n° 49, 1997, p. 5-18.

Niel Xavier. Six femmes au foyer sur dix aimeraient travailler mais une sur dix cherche vraiment un emploi. **Premières Synthèses**, n° 09.1, 98.02, p. 1-4.

Prioux France. La naissance du premier enfant. **Population et Sociétés**, n° 287, février 1994, p.1-4.

Qui doit garder le jeune enfant ? Modes d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise. L.G.D.J., 1998, 303 p.

Saurel-Cubizolles M.-J., Lelong N., Romito P. Et Escriba-Agüir V. La reprise du travail après une naissance en France, Italie et Espagne. **Recherches et Prévisions**, n° 49, 1997, p. 31-40

Toulemon Laurent. Très peu de couples restent volontairement sans enfant. **Population**, n° 4-5, avril 1995, p. 1079-1110.

Van de Walle Isabelle. Le congé parental : stratégies des employeurs et des salariés. **Recherches et Prévisions**, n° 36, 1997, p. 19-29.

Villeneuve-Gokalp Catherine. Garder son emploi, garder son enfant : une analyse par catégorie sociale. In : **Constance et inconstance de la famille**. Paris : PUF/INED, 1994, p. 233-250.